



P. 15  
Cassidian CyberSecurity :  
FO cartonne !



P. 17  
Cadres : une première  
coordination



P. 20  
Aider les jeunes à passer  
de l'école à l'entreprise

Fédération FO de la métallurgie

## LE JOURNAL



### **FO PSA POISSY : AU SERVICE DES SALARIÉS**





**Editorial** 3

**Le dossier**  
FO PSA Poissy :  
une réussite syndicale au service des salariés 4-7

**Actualité sociale**  
Le devenir de l'automobile en débat 8  
PSA jour son avenir 9

**Actualité syndicale**  
La crise n'entame pas la combativité  
des Métaux des Yvelines 10  
Coordination ascenseurs : attention danger ! 10  
Constellium : la force qui monte 14  
Cassidian CyberSecurity : FO cartonne ! 15  
Eramet poursuit son développement syndical 16

GESIM : les raisons de rester revendicatifs 16  
Cadres : une première coordination 17  
USM de la Marne : prêts à la mobilisation générale 18  
Chez Soitec, FO ne se laisse pas abattre 18  
Eurocopter La Courneuve :  
30 ans de présidence FO du CE 19  
Coordination Faurecia : l'inquiétude grandit 19

**InFOs**  
Aider les jeunes à passer de l'école à l'entreprise 20

**Vos droits**  
La disparition du comité d'entreprise 21

**Jeux**  
Des Métaux et des mots 22

Chiffres à connaître

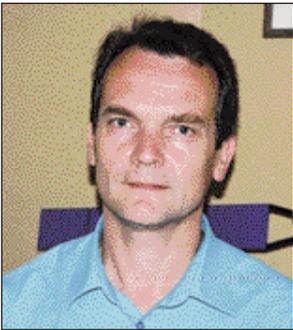
- > **SMIC horaire brut** : sur les 12 derniers mois (+ 1 % hors tabac).
- > **SMIC brut mensuel** : 1430,22 euros
- > **Plafond de la sécurité sociale** : 3 086 euros par mois (pour l'année 2013 : 37 032 euros)
- > **Coût de la vie** : -0,5 % en janvier (-0,5 % hors tabac); +1,2 % en glissement
- > **Chômeurs** : 3 169 300 (catégorie A, au 26 février 2013)
- > **Indice de référence des loyers** : 123,97 (4<sup>e</sup> trimestre 2012).
- > **Taux d'intérêt (21 février)** : 0,07% au jour le jour.

Et toujours l'information en ligne sur...

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



## Chapeau bas pour les négociateurs FO !



**Frédéric Homez**  
Secrétaire général.

**E**n France, le chômage continue d'augmenter et la croissance devrait être plus basse que prévu, le gouvernement ayant revu sa prévision à la baisse de 0,8 % à 0,3 %, voire moins. Avec ces données négatives, l'économie risque encore de prendre du plomb dans l'aile.

Le gouvernement et les employeurs doivent assumer leurs responsabilités en impulsant des augmentations de salaires et en répondant aux revendications de FO Métaux, ce qui permettrait de relancer la croissance et l'économie tout en soutenant les créations d'emplois. Malheureusement, le gouvernement, avec une augmentation dérisoire du smic de 0,3% en janvier et la non-revalorisation des fonctionnaires, ne montre pas l'exemple. C'est la même chose avec certains employeurs, notamment ceux qui prônent la modération ou la baisse des salaires, là aussi soutenus par le gouvernement lors de la retranscription en un projet de loi de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 sur la sécurisation de l'emploi.

Cette modération est également soutenue par la Commission Européenne, qui a réuni le 1er février la BCE, l'OIT et les partenaires sociaux. Elle souhaite tout simplement appliquer la modération à l'allemande. En ce sens, le secrétaire général d'Industrial European Trade Union a eu raison de refuser cette proposition et de la combattre. Comment soutenir la modération salariale alors que les prix à la consommation continuent de croître ? Pour les salariés concernés, c'est purement et simplement de la baisse de pouvoir d'achat. Ou alors, il faut agir contre l'augmentation des prix à la consommation, mais ceci est un autre débat. Dans le secteur privé, une étude sur les salaires vient de paraître. Elle prévoit une augmentation de 2,6 % en moyenne (augmentations générales plus augmentations individuelles) pour 2013 au lieu de 2,9 % en 2012 et un gel des salaires dans 5 % des entreprises. Dans la métallurgie, nous nous battons autour de ce chiffre, voire plus. En effet, à FO Métaux nous revendiquons des augmentations de salaires et nous

les obtenons dans la plupart des conventions collectives territoriales avec des hausses allant de 1,5 % à 3,5 % pour les minima annuels. Nous obtenons la même chose pour les salaires réels dans certaines entreprises, sauf dans celles qui traversent malheureusement de réelles difficultés.

Pour autant, nos délégués arrivent à faire aboutir certaines de leurs revendications. Nous pensons ici plus particulièrement au secteur de l'automobile, dont les constructeurs et les équipementiers font face à une crise difficile. Nous apportons tout notre soutien à Christian Lafaye, délégué syndical central FO de PSA, ainsi qu'aux équipes de FO de tous les sites qui se battent pour la défense de leur groupe. Ils ne lâchent rien, y compris quand ils ne sont pas dans une période faste. Ils ont ainsi obtenu des augmentations individuelles et une revalorisation de la part employeur de la mutuelle, qui va passer de 25 % à 35 % et ce, sans la signature d'un accord, le groupe n'ayant pas lâché d'augmentation générale. Dans ces conditions, FO ne pouvait pas signer.

Tout notre soutien également à Laurent Smolnik, délégué syndical central FO de Renault, et à l'équipe qui mène avec lui une négociation difficile pour l'amélioration des performances en France, et ce afin de préserver les sites et augmenter l'attribution de véhicules sur notre territoire. Sur les salaires, et contrairement à ce que souhaitait leur direction, ils ont déjà réussi à éviter un gel des salaires pour 2014 et 2015 et ont obtenu de revoir la formule de l'intéressement.

Oui, nos délégués FO sont courageux et, dans ces entreprises, ils méritent largement d'être soutenus et félicités pour leur lutte afin de préserver leur groupe et les emplois. Alors "chapeau bas", mes camarades, et respect pour vos combats syndicaux !

Pour FO Métaux, la défense de l'emploi et l'augmentation des salaires restent les priorités. Alors, ensemble avec les salariés, nous devons continuer de porter nos revendications afin de les faire aboutir dans toutes les entreprises.

Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin,  
75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metaux.fr

## FO PSA Poissy : une réussite

*Alors que la crise économique frappe de plein fouet l'industrie automobile, défendre l'emploi. Chez PSA, cela se traduit par des négociations sur la restructuration plus visible au sein des entreprises où notre organisation bénéficie d'une base le personnel a ainsi bénéficié de garanties essentielles lorsqu'il a été confronté*

### Des délégués en contact permanent avec le terrain



*La clé du succès des équipes FO sur Poissy ?  
Des relais au plus près des salariés*

**A** Poissy, l'établissement de Peugeot-Citroën ressemble quelque peu à une ville dans la ville. Avec près de 6000 salariés, répartis en de nombreuses équipes, rester à l'écoute du terrain pourrait sembler insurmontable. Mais il n'y a pas de secret : si FO est majoritaire depuis 2000, avec 41% des suffrages lors des dernières élections de mars 2009, c'est bien que les délégués y parviennent ! « Notre présence quotidienne sur les chaînes de montage et notre écoute constante du personnel nous permettent de ne jamais être déconnectés de la base et d'être les porte-parole de ceux qui nous soutiennent », explique Michel Prost, secrétaire du CE. Ainsi, les 2/3 des réclamations déposées l'ont été par FO.

Ce contact permanent nécessite une organisation sans faille. Afin de faire remonter les attentes du personnel, le syndicat dispose d'un coordinateur par sec-

teur d'activité, voire 2 ou 3 selon les équipes. Chaque semaine, l'ensemble de ces coordinateurs se réunissent pour faire le point sur la situation des différentes équipes et faire remonter les informations. Ce dialogue continu est valable pour toutes les catégories de personnels. En plus de la réunion mensuelle qui rassemble l'ensemble des délégués, les différentes commissions (cadres, ETAM, agents de maîtrises...) se réunissent également chaque mois. De plus, une « commission jeunes » se tient mensuellement pour répondre aux questions des adhérents.

#### A l'écoute des salariés

Mais au-delà de ces structures, la porte de FO est toujours ouverte. « Beaucoup de salariés viennent discuter au local syndical pour mieux connaître leurs droits et se faire expliquer les accords signés, expose Jean-François Kondratiuk, secré-

taire du syndicat. Nous les aidons notamment dans leur déroulement de carrière, souvent avec un certain succès d'ailleurs. Plusieurs d'entre eux sont devenus RU (responsables d'unités) ou techniciens de méthodes alors qu'ils n'avaient été embauchés que comme OPUEP (ouvrier de production) quelques années auparavant. C'est la démonstration que grâce au soutien de FO, chacun a sa chance dans l'entreprise ».

Si cette présence sur le terrain explique en grande partie que les effectifs de FO continuent de grossir au sein de l'établissement, le poids de l'organisation n'y est pas non plus étranger. En effet, grâce à l'appui de la coordination FO du groupe PCA ainsi que celui de la Fédération FO de la Métallurgie et de l'UD, l'équipe syndicale de Poissy dispose de relais essentiels. Les échanges avec les syndicats des autres établissements, le service juridique fédéral ou encore, et surtout, les interventions de la Fédération auprès des pouvoirs publics ou de la direction du groupe renforcent souvent les revendications du syndicat, notamment pour la défense de l'emploi. Sans oublier les interventions de Michel Prost et Jean-François Kondratiuk, dans le cadre de leur mandat respectif de coordinateur IndustriALL European Trade Union et secrétaire du comité de groupe européen, auprès des différentes instances internationales.

Avec la réforme du système de représentativité, l'équipe FO de Poissy a à cœur de démontrer que son action quotidienne continue d'enranger la confiance des salariés. Les délégués le démontreront le 21 mars, lors de leurs prochaines élections professionnelles.

## syndicale au service des salariés

FO parvient grâce à la pratique contractuelle à protéger les salariés et du groupe afin d'éviter des licenciements secs. Ce phénomène est d'autant importante de militants. Sur le site de Poissy, où FO est majoritaire depuis 2000, à des situations difficiles, notamment aux mesures de chômage partiel.

### Le site de Poissy face à la crise



Le site est le premier employeur du département.

**C**omme l'ensemble des établissements du secteur automobile, le site de Poissy a été touché

par la baisse d'activité depuis deux ans. Les salariés sont confrontés à des mesures de chômage partiel.

Durant cette période difficile que vit le site, le personnel peut compter sur les garanties négociées par FO, notamment les accords sur l'APLD garantissant le maintien en permanence de 90% du salaire net. Les délégués ne cessent de communiquer auprès des salariés sur leurs droits ou sur les discussions du comité d'établissement. En coulisses, notre organisation œuvre grandement pour sensibiliser les pouvoirs publics à la situation de l'automobile. La Fédération est notamment intervenue auprès de l'Élysée pour faire connaître ses revendications. Elle a également remis à la direction du groupe un Livre blanc rassemblant ses réflexions pour sortir PSA de l'ornière.

L'équipe de nuit vient de redémarrer le 11 février, avec des perspectives d'augmentation de la production dès la mi-avril, permettant de redonner des charges de travail à des équipementiers qui en avaient bien besoin.

### Poissy en bref

Créé il y a soixante-quinze ans, le site industriel de Poissy appartenait à l'origine au groupe Ford avant de rejoindre le giron de Simca, Chrysler, puis le groupe PSA depuis 1978, année de rachat de Chrysler Europe par PSA. Usine importante du constructeur et premier employeur des Yvelines, ce site emploie actuellement 6000 salariés.

Concernant la production, le site est spécialisé dans la fabrication des véhicules 208, C3 et DS3. La 208 représente le produit emblématique de Poissy, qui produit 1 225 véhicules par jour, avec



une perspective d'augmentation de ce chiffre à la mi-avril. Avec l'alliance PSA-

GM, FO espère que le modèle remplaçant la C3 sera attribué à Poissy dès 2014.

## Le Comité d'Etablissement, une réponse aux attentes du personnel



*Michel Prost, secrétaire du CE de Poissy,  
et Nicolas Laget, président de l'ASCAP*

**D**epuis que FO gère le Comité d'Etablissement, de nombreuses nouveautés sont régulièrement mises en place. Aucune catégorie de personnel n'est oubliée, notamment les jeunes à faible revenus pour qui de nombreuses prestations sont proposés à l'image d'une semaine de ski

entre Noël et jour de l'an pour 200 euros pension complète incluant les locations de ski et remontés mécaniques. Malgré une baisse de son budget sur le mandat 2009-2013, le CE continue d'offrir un niveau de prestation haut de gamme. Parmi les plus appréciées figurent les chèques vacances, les cou-

pons sports, les CESU, les voyages organisés, la participation sur les vacances familiales, les loisirs (cinéma, théâtre...), les voyages individuels, les sections sportives et culturelles. Pour chaque événement personnel (mariage, naissance...) des cadeaux sont offerts au personnel. De nombreux événements sont également organisés sur le site de Poissy, dont le spectacle de fin d'année qui a attiré 15 000 spectateurs, où les jouets de Noël et un cadeau sont offerts à l'ensemble des salariés. Afin de répondre aux problèmes de pouvoir d'achat, des améliorations ont été apportées sur l'ensemble des prestations. Ce projet est un engagement à minima pour les 4 années à venir. Lors d'une récente enquête d'opinion, 88% des salariés de Poissy ont affirmé avoir une bonne opinion de leur CE. Des encouragements qui poussent le Comité d'Entreprise à continuer dans cette voie et à envisager de nouveaux projets. Enfin, si les CE ont parfois mauvaise presse, celui de Poissy est irrécusable et il le prouve. En effet, en plus des contrôles annuels existants, un accord de labellisation PSA a été mis en place, et le CE de Poissy est le premier –et le seul– à s'être porté volontaire. Il a décroché haut la main ce label, attribué après un audit aussi sévère que rigoureux portant sur pas moins de 68 critères.

## Des formations



**P**our remplir leur rôle le plus efficacement possible, les militants FO bénéficient d'une formation syndicale permanente. Une grande partie des formations se déroulent en dehors du temps de travail. Au cours des deux derniers mois, une centaine d'adhérents ont suivi l'une de ces sessions. Un moyen efficace d'améliorer l'action syndicale en se polarisant sur les réalités spécifiques de l'entreprise.

Avec une quarantaine de séances par an, FO Peugeot Poissy permet

## Obtenir des garanties par la négociation



*Les salariés bénéficient de nombreuses garanties grâce à l'action de notre organisation.*

**F**idèle à ses valeurs, FO a toujours été le moteur de la pratique contractuelle. Par le biais de la négociation permanente, l'objectif majeur du syndicat est d'obtenir sans cesse des avantages pour le personnel. « Les accords que FO négocie apportent systématiquement des garanties importantes, notamment pour les salariés les plus

faibles, et ce malgré la crise, affirment les délégués. Et lorsque nous ne signons pas, c'est que nous considérons que, malgré tous les efforts fournis lors des discussions, le texte final n'est pas favorable au personnel. C'est pour cette raison que FO a refusé l'accord salarial 2013 et poursuit son action pour la réouverture des négociations salariales. »

Les évolutions de carrière sont également pour FO une priorité. Les accords pour les opérateurs polyvalents d'UEP (2006), celui pour les ouvriers professionnels (2008) et celui pour les ETAM (2010) offrent à tous les salariés de véritables perspectives de carrière basées sur la compétence en toute transparence. La preuve : cette année, la direction a lâché du lest sur les AI afin de faire fonctionner les accords.

Autres exemples significatifs : les accords négociés en 2003 et 2004 sur l'égalité professionnelle homme/femmes et sur la diversité ont eu comme conséquence qu'à Poissy, les discriminations n'existent plus, que toutes les évolutions de carrière sont strictement liées aux compétences, et quelle que soit la catégorie professionnelle. Le centre de Poissy est aussi devenu une référence sur l'égalité professionnelle.

Enfin, FO a été leader lors de la négociation pour la mise en place d'une mutuelle groupe en 2012. « Certains nous critiquaient à l'époque, se rappelle Jean-François Kondratiuk, et aujourd'hui nous ne les entendons plus. » Cette année, FO a obtenu que la part employeur passe de 25 % à 35 %, avec un objectif de 50 % en 2015.

## pour les militants

à un maximum de ses délégués d'être opérationnels pour la syndicalisation sur le terrain. Ils apprennent également à déchiffrer les accords ainsi qu'à décortiquer les textes législatifs et les conventions collectives.

Si ces formations sont utiles dès aujourd'hui, elles ont surtout pour objectif de préparer l'avenir. En formant de nombreux jeunes, FO se donne les moyens de pérenniser son action afin de continuer d'agir pour les salariés.



## Le devenir de l'automobile en débat

*Jean-Claude Mailly, accompagné de Frédéric Homez et de plusieurs représentants de notre organisation, ont participé à un échange sur le futur de l'industrie automobile sur les terres de PSA Poissy. Compte-rendu.*



*Les métallos de PSA en compagnie de Jean-Claude Mailly et Frédéric Homez.*

**H**asard du calendrier. Le 29 janvier, alors que le plan social du groupe PSA a été suspendu par la justice, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de la Confédération FO, a participé à un débat prévu de longue date sur l'avenir de l'industrie automobile. Accompagné du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du délégué syndical central FO PSA Christian Lafaye, du secrétaire du syndicat FO Poissy Jean-François Kondratiuk, il a aussi pu rencontrer des salariés du site de Poissy. Plusieurs élus locaux ont également pris part à ce débat organisé à Carrières-sous-Poissy. Près de 200 salariés de Poissy, ainsi que d'autres venus des différentes usines du groupe, entre autres du Nord et de Normandie, ont assisté à cette réunion.

Bien évidemment, les questions liées à la compétitivité et à l'emploi ont tenu une place centrale dans les échanges. Frédéric Homez a d'ailleurs rapidement recadré ce débat en rappelant les positions de notre organisation : « Ramener la compétitivité au seul coût du travail quand on sait que celui-ci ne représente que 20 % des coûts est une erreur, et ce d'autant plus que l'on est face à un contexte de dumping social en Europe. Ne ferait-on pas mieux de regarder de plus près les 80% restants pour trouver des solutions efficaces ? » Jean-Claude Mailly a fait remarquer que le coût de l'énergie repré-

sente la moitié du coût du travail et s'est interrogé : « Quand le prix de l'énergie augmente, que faire pour rester compétitif ? S'acharner à nouveau à baisser le coût du travail ? » Alors que les négociations « compétitivité » s'ouvraient le même jour chez Renault, Jean-François Fabre, secrétaire du syndicat FO Sevelnord, a rappelé que sur son site, l'accord n'avait pas été signé sans contreparties, puisqu'il n'y aurait pas de PSE ni de gel des salaires.

Les échanges ont ensuite tourné autour du récent accord interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi, que notre organisation a refusé de signer. Jean-Claude Mailly a souhaité « bon courage aux députés pour retranscrire l'accord sur la sécurisation de l'emploi dans une loi, vu qu'il contient des mesures « illégales » ». A un élu local qui conseillait de mettre l'accent sur la GPEC territoriale, il a répliqué qu'elle était trop souvent dévoyée pour simplifier des réductions d'effectifs. Frédéric Homez a pour sa part exprimé ses craintes que la transcription du fameux accord dans une loi n'aboutisse à un blocage du dialogue social, tant les risques dans les négociations deviendront élevés. Revenant sur le « cas PSA », il a pointé les erreurs stratégiques du groupe qui ont amené à l'actuelle situation et dont les salariés ne sont pas responsables. Il a d'ailleurs félicité le DSC Christian Lafaye et les équipes syndicales FO PSA pour le travail accompli avant de se féliciter de l'ef-

ficacité de la démarche de filière aujourd'hui à l'œuvre, revendication de longue date de FO longtemps refusée par les donneurs d'ordre. « La priorité aujourd'hui est de sauver PSA, qui porte la filière automobile à bout de bras en France. » Des propos complétés par Jean-Claude Mailly, pour qui l'important est « d'avoir une stratégie industrielle et de voir l'Etat jouer son rôle. Être présent au capital ne suffit pas, ses 15 % chez Renault le montrent bien », a-t-il martelé.

Jean-François Kondratiuk, secrétaire du syndicat FO Poissy, est intervenu alors que la discussion s'orientait sur le site de Poissy pour expliquer que, à l'horizon 2015, ce serait le seul site français à fabriquer du segment B en France. « La viabilité du site suppose un volume de production de 400 000 véhicules par an, a-t-il expliqué. Ce qui pose les problématiques de l'adaptation des routes pour faire face au nécessaire approvisionnement du site, du rapprochement de certains fournisseurs et de la création de logements. Tout ceci est prioritaire pour la survie de Poissy. » Une déclaration qui a eu un écho certain chez les élus locaux.

Expliquant que le constructeur « doit revoir sa stratégie pour reconquérir le marché, garantir ses véhicules cinq ans comme ses concurrents, revoir sa politique au niveau des options sur les modèles et mieux gérer ses stocks », Jean-Claude Mailly a répété, au-delà de Poissy, la nécessité d'une autre logique de construction de l'Union Européenne afin d'éviter que la concurrence induite par le dumping social ne tire tous les salariés vers le bas. Il n'a d'ailleurs pas exclu le recours à des mesures de protectionnisme : « Ce n'est pas un gros mot. Une telle démarche doit exister au niveau français et européen. Les pays soi-disant libéraux se protègent (USA, Canada...) alors que l'Europe est une passoire. Aux USA, le « made in » doit obligatoirement apparaître sur les produits... » Au final, les solutions ne pourront être qu'à l'image de cette réunion : elles devront passer par la dialogue, la concertation et la négociation entre les partenaires sociaux et industriels et pouvoirs publics pour être réellement efficaces.

## PSA joue son avenir

*Alors que la situation de PSA est toujours incertaine, notre organisation continue d'agir pour la défense de l'industrie et des salariés, que ce soit en intervenant dans les médias pour alerter sur la situation ou en renforçant sa cohésion grâce à son comité de coordination. Explications.*



*Les délégués syndicaux de PSA se sont accordés sur la ligne à tenir.*

**F**O PSA Peugeot Citroën, en intersyndicale avec la CFE-CGC et la CFTC, a tenu le 31 janvier au siège de PSA, avenue de la Grande Armée à Paris, une conférence de presse sur le thème : « Rassemblons-nous maintenant pour sauver PSA ! ». A la veille d'un CCE extraordinaire qui devait déboucher sur l'ouverture des pôles de mobilité à Aulnay, FO et les deux autres organisations syndicales ont présenté leurs positions sur la situation actuelle du site d'Aulnay et les orientations de négociations prises avec la direction. Christian Lafaye, délégué syndical central FO PSA, n'a pas caché son inquiétude : « C'est la première fois que le groupe est dans une situation aussi grave, et plus tard la thérapie interviendra, plus grands seront les dégâts. » Actuellement, PSA perd 7 mil-

lions d'euros par jour, et si la situation doit avant tout aux erreurs stratégiques du groupe, l'intersyndicale n'a pas hésité à poser la question de la survie du constructeur. Survie qui s'avère chaque jour plus menacée, d'autant que le plan de sauvegarde de l'emploi ne sera pas mis en œuvre avant le mois de mai. Et encore ! Impossible de dire s'il suffira à renverser la vapeur –un plan de performance étant d'ores et déjà prévu à sa suite–, ni si l'ensemble sera fait dans l'intérêt des salariés...

FO et les deux autres organisations syndicales ont réaffirmé devant la presse leur volonté de voir Aulnay rester un site industriel et expliqué qu'ils travaillaient actuellement sur un plan de portage sur trois ans pour Aulnay et Rennes, et destiné à permettre des départs anticipés en retraite pour

les seniors. Ils ont d'ailleurs réclamé sa généralisation à tous les sites du groupe. Reste que pour le moment, tant que les CE et CCE de Faurecia, filiale de PSA, n'auront pas eu lieu, l'ensemble du PSE est bloqué. En attendant, la situation continue de se dégrader à Aulnay, où l'absentéisme a doublé. En cause : l'intimidation physique et verbale à laquelle se livre un groupe syndical minoritaire bien décidé à utiliser tous les moyens pour récupérer politiquement l'affaire. « Nous continuerons de porter nos revendications et de nous battre pour qu'une solution soit trouvée pour chaque salarié, a martelé Christian Lafaye. Il y a urgence à agir, et à le faire avec les partenaires sociaux ! »

Quelques jours après, les 13 et 14 février, les délégués syndicaux FO de PSA se sont retrouvés à la Fédération FO de la métallurgie pour leur comité de coordination (COC) autour de Christian Lafaye et du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot. La réunion leur a permis d'échanger autour de ces problématiques et de les approfondir. Ils ont également évoqué les accords de flexibilité qui devraient être négociés au printemps dans le groupe. « Si on nous propose pour base ce qui a été fait à Sevelnord, alors nous pourrions considérer qu'il existe une vraie base de discussion », résume Christian. Ce COC a également été l'occasion de remettre à Alain Robert, la médaille de la Fédération, sous les applaudissements de ses amis.

## Bonne retraite Alain !



Au terme de près de 43 années de militantisme, Alain Robert va goûter une retraite bien méritée. C'est en 1968 que son chemin croise celui de FO, pour ne plus le quitter. Son arrivée chez Citroën Metz marque une brève parenthèse : face au syndicat maison, il est difficile d'exister. Mais en 1981, les cartes sont rebattues et il remet FO sur le devant de la scène. Il devient secrétaire du syndicat FO et fait progresser notre organisation jusqu'en 2007, où il passe le relais à Maryvon Rion. Sa bonne humeur et son professionnalisme manquent déjà à tous ses camarades.

## La crise n'entame pas la combativité des Métaux des Yvelines



Les métallos des Yvelines ont été de tous les combats de 2012.

Les métallos des Yvelines se sont réunis pour leur assemblée générale le 15 février autour de leur secrétaire (sortant) Denis Langlet et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire de l'Union Départementale Dominique Ruffié à Trappes.

Ensemble, ils ont pu faire le bilan de l'année écoulée et revenir sur les dossiers qui ont mobilisé les équipes FO. Grève pour les salaires chez Kuehne+Nagel ; combat pour un rattrapage salarial chez Mettler-Toledo France ; action contre la fermeture du site CEVA de Trappes ou sur les conditions de travail chez Suzuki ; défense du droit syndical chez Thalès ; sans oublier

la défense des mandats FO chez Bull... Les Métaux des Yvelines ont été sur tous les fronts pour la défense des salariés et de l'industrie. Mais pour agir efficacement, il faut être doté d'un certain poids. C'est pourquoi les métallos ont consacré beaucoup d'énergie au développement syndical, érigée au premier rang de leurs priorités. Grâce à ce dynamisme et cette détermination, 5 nouvelles implantations FO ont vu le jour dans le département, chez Souriau, Renault Assistance, Bonzavia, CEVA et France Plastique. « S'il est difficile de syndiquer, a martelé le secrétaire des Métaux Denis Langlet, il s'agit cependant d'une difficulté surmontable et d'une démarche nécessaire. »

Lors du renouvellement du bureau des Métaux, Roger Lemoine, qui sera entouré d'une nouvelle équipe composée d'anciens et de nouveaux élus, a été nommé nouveau secrétaire en remplacement de Denis Langlet. Après l'approbation du rapport d'activité et du rapport de trésorerie, marqué par une augmentation des frais juridiques, signe d'une pression croissante de la part du patronat, Frédéric Homez est intervenu pour un point sur l'actualité nationale et les sujets en cours de négociations. Les participants ont rappelé leur rejet de l'ANI « compétitivité et sécurisation » du 11 janvier 2013 et se sont donné rendez-vous le 5 mars pour la journée de mobilisation contre cet accord. Frédéric Homez a remis la médaille de la fédération à Denis Langlet en le remerciant pour sa passion de la lutte contre l'injustice arbitraire et pour l'égalité des droits.

### Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de : Roger Lemoine (secrétaire), Philippe Penin (1er adjoint), Guy Copin, (2ème adjoint), Frédéric Beaubaton (trésorier), Denis Lombard (trésorier adjoint) et Blaise Keita (archiviste).

## Coordination ascenseurs : attention danger !



Les ascensoristes autour d'Eric Keller.

Les délégués syndicaux centraux d'Otis, Schindler et Koné, accompagnés de plusieurs délégués syndicaux de ces entreprises, se sont réunis le 13 février en coordination au siège de la Fédération FO de la métallurgie autour du secrétaire fédéral en charge du secteur Eric Keller pour évoquer la situation du

secteur. Si la loi urbanisme et habitat de 2004, qui obligeait la remise aux normes du parc d'ascenseurs, a largement boosté les ascensoristes et généré de nombreuses embauches, la fin de l'embellie approche. En effet, la plupart des grosses opérations, celles qui avaient amené les entreprises à recruter, devront être achevées au 31

juillet prochain. En conséquence, certaines d'entre elles ont d'ores et déjà mis en place des plans de sauvegarde de l'emploi et notre organisation redoute que ce ne soit là qu'un début. Pourtant, une partie des opérations de mise aux normes s'étale jusqu'en 2018, sans compter les interventions qui font le quotidien des ascensoristes. Or, les techniciens voient le nombre d'appareils dont ils effectuent la maintenance croître d'année en année. « Cette détérioration des conditions de travail est d'autant plus inacceptable que l'objectif de la loi de 2004 était d'améliorer la sécurité des usagers, constate Eric Keller. Par leurs pratiques, les entreprises du secteur compromettent cet objectif. En utilisant les salariés comme variable d'ajustement, elles prennent aussi le risque de mettre les usagers en danger ! » Face à cette situation, notre organisation restera vigilante et n'hésitera pas à prendre ses responsabilités pour le bien et la sécurité de tous.

TOUS LES  
AVANTAGES  
D'UNE MUTUELLE  
DE PROXIMITE QUI  
VOUS CONNAIT BIEN



**MAB**

Mutuelle  
Aéronautique  
Bouguenais

Mutuelle de proximité  
ouverte à tous

complémentaire  
santé  
**pour tous**

✓ **Vous êtes salarié AIRBUS :**

↳ **Nous vous proposons de renforcer vos garanties santé.**

✓ **Vous n'êtes pas salarié AIRBUS :**

↳ **Nous vous proposons des contrats adaptés à vos besoins.**

***N'HESITEZ PAS, PRENEZ CONTACT AVEC LA M.A.B***

***Un seul numéro de téléphone, une seule adresse mail pour un meilleur service à l'adhérent***

**ACCUEIL TELEPHONIQUE**

Tous les jours de 8h à 12heures  
Téléphone : 02 51 19 74 96  
Fax : 02 51 19 91 27  
E-mail: [mab@mutuelle-mab.fr](mailto:mab@mutuelle-mab.fr)

**HORAIRES D'OUVERTURE:**

Du lundi au jeudi  
Matin: 10h00 à 13h30  
Après midi: 15h15 à 16h15  
Vendredi  
Accueil fermé au public

Mutuelle Aéronautique Bouguenais  
Rue de l'Aviation- BP 4307 - 44343 Bouguenais cedex  
Organisme régi par le livre II du code de la Mutualité - SIREN n°342 826 575

**FO**  
*Métall*



**Ce n'est pas parce qu'on est cadre  
qu'on n'a pas besoin d'un syndicat**





# FO défend tous les salariés!

*Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux.*

## Constellium : la force qui monte

*Après la belle performance de Nuits-Saint-Georges, les métallos de Constellium entreprennent de renforcer leur représentativité sur Neuf-Brisach avec l'aide de notre Fédération. Alors que le secteur est à la veille d'une recomposition majeure, notre organisation déploie toute son énergie pour peser au sein du groupe et sur les futures évolutions de cette industrie.*



*Les métallos de Neuf-Brisach comptent bien faire progresser FO.*

Les métallos du site Constellium de Neuf-brisach, dans le Haut-Rhin, se sont retrouvés le 14 février autour de leur secrétaire de syndicat Pascal Andres et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot et du délégué fédéral en charge de la mise en place du plan de formation Régis Duhamel. Dans le cadre de la démarche de développement syndical déjà mise en œuvre avec succès notamment sur les sites ArcelorMittal de Florange et de Dunkerque, ils ont bénéficié d'une session d'une semaine complète sous la houlette du formateur Jean-François Ancel. Objectif : mettre en œuvre les moyens et les techniques qui permettront de faire grandir FO chez Constellium.

La démarche est d'autant plus importante que notre organisation progresse actuellement très fortement chez le spécialiste de l'aluminium. En effet, FO a récemment réalisé un joli coup d'éclat sur le site de Nuits-Saint-Georges, en côte d'Or. Alors que notre organisation n'était plus représentative, le travail de terrain aussi acharné qu'efficace de l'équipe FO lui a permis de conquérir 37 % des voix ! Forte de ce résultat, notre organisation pèse à présent 29,85 % sur l'en-

semble du groupe. Sur le site de Neuf-Brisach, qui concentre à lui seul 10 % des effectifs de la branche aluminium en France et où FO se situe pour le moment à 13 %, les métallos entendent bien passer la barre des 20 % et comptent bien mettre à profit la formation syndicale dont ils ont profité pour y parvenir. Autrement dit, l'enjeu dépasse celui de leur site, puisque leurs résultats aux prochaines élections professionnelles pourraient bien permettre à FO de dépasser la barre des 30 % chez Constellium et donc de signer seul des accords.

Cette redistribution des cartes chez Constellium est à mettre en perspective avec l'actuelle recomposition du paysage de l'in-

dustrie aluminium dans l'Hexagone, comme l'a expliqué le secrétaire fédéral Frédéric Souillot, venu soutenir l'équipe dans sa démarche. Si la filière aluminium française n'est plus aussi forte que par le passé, elle reste capable de répondre aux demandes des grands consommateurs industriels que sont l'aéronautique, l'automobile ou l'emballage. Mais son renforcement et sa pérennisation restent à assurer. « C'est pourquoi notre organisation, bien implantée au sein de cette filière et au fait de ses problématiques, a participé la semaine précédente à une réunion sur l'avenir de ce secteur au ministère du Redressement productif afin d'aider à apporter des réponses aux enjeux de cette industrie », a-t-il précisé. Résultat de cette réunion : sept groupes de travail ont été lancés pour préparer la mise en place d'une filière stratégique aluminium au Conseil National de l'Industrie (CNI). Autre avancée, et pas des moindres : un champion français de l'aluminium devrait prochainement voir le jour avec Constellium pour noyau. Une initiative qui n'a que trop tardé dans le pays qui a donné naissance à l'industrie de l'aluminium. Pour FO, il s'agit donc de ne pas laisser passer l'occasion de peser de tout son poids au sein de ce qui s'affirme à nouveau comme un secteur d'avenir.



*L'équipe FO de Nuits-Saint-Georges a conquis 37 % des voix.*

# Cassidian CyberSecurity : FO cartonne !

*Suite à une campagne de terrain efficace et très structurée menée depuis une année par une équipe ultra motivée, notre organisation s'est hissée à la première place chez Cassidian CyberSecurity.  
Petit focus sur la méthode gagnante.*



*Jean Liccioni (avec la moustache grise) et Delphine Grillot (en rouge) entourés de la plupart des nouveaux élus.*

**D**epuis sa création issue de Cassidian, la nouvelle structure Cassidian CyberSecurity fait beaucoup parler d'elle. Cette naissance est saluée par les plus hautes instances de la sécurité des systèmes d'information françaises et il est vrai que, de par ses alliances ou ses rachats, cette nouvelle entreprise filiale de Cassidian est omniprésente dans le monde de la SSII. Pour autant, aujourd'hui, c'est sur un plan complètement différent que cette structure fait parler d'elle ! En effet, la section syndicale FO vient de frapper fort. Aux élections de la Délégation Unique du Personnel (DUP) du 31 janvier, FO a obtenu 12 sièges sur les 14 à pourvoir ! Au 3<sup>e</sup> collège, notre organisation obtient 5 titulaires et 5 suppléants, très loin devant la seule liste concurrente. Cet excellent score est une première dans le Groupe EADS. Ces résultats ont par ailleurs été obtenus

avec une participation de 80 %, "juste" 20 points au-dessus de Cassidian SAS, la maison mère, présente sur le même site de MetaPole à Elancourt (78).

## Travail de terrain

« Les résultats et la participation sont les fruits du travail de plus d'un an d'une équipe volontaire, dynamique et soudée », explique Jean Liccioni, ancien RSS, qui a été l'un des moteurs de l'équipe. Volontaire car ces adhérents sont devenus des militants en même temps qu'ils créaient les structures de l'entreprise. Dynamique car, depuis la création du CyberSecurity Center à l'été 2009 et jusqu'au printemps 2012, les effectifs des adhérents n'avaient que peu évolués ; aujourd'hui ils ont presque triplé ! Soudés, car tout le monde a apporté sa pierre à l'édifice en participant à la rédaction des

tracts ou en effectuant le nécessaire travail de terrain qui a amené cette forte participation. Soudés encore, car ils ont pu présenter des listes complètes avec 14 candidats différents pour 150 salariés.

« Les obstacles étaient pourtant de taille car aucun adhérent n'était militant et formé et certaines organisations syndicales ont tout tenté pour pouvoir présenter une liste même très incomplète », ajoute Frédéric Planche, secrétaire du syndicat FO MetaPole. La conviction de l'équipe, soutenue et encouragée à la fois par le syndicat FO MetaPole, notamment au travers de sa présence au quotidien, ainsi que par la Fédération FO de la métallurgie, entre autres avec ses juristes et son service formation, l'a déterminée à poursuivre sa tâche pour aller de l'avant et convaincre le plus grand nombre. Ce travail rigoureux et cette présence sur le terrain ont démontré, une fois de plus, leur efficacité. Les salariés ont choisi ceux qui les renseignent, se préoccupent de leur avenir et n'hésitent pas à aller discuter directement avec la Direction Générale. Conscient de leurs devoirs envers ceux qui leur ont fait confiance, les élus sont déterminés à prendre la place que les salariés leur ont donnée. Ils sont fiers d'avoir contribué à la représentativité de FO. Delphine Grillot a été désignée déléguée syndicale dès le lendemain des élections. Jean Liccioni, ancien RSS, va continuer à accompagner l'équipe au travers de la section syndicale. Les travaux les plus urgents ont été identifiés et les rendez-vous avec la direction sont pris pour continuer d'avancer pour le bien de l'entreprise comme des salariés.

## Eramet poursuit son développement syndical



*Les Eramet se sont accordés sur leurs revendications.*

**L**es délégués syndicaux du groupe de sidérurgie Eramet se sont réunis dans les locaux de la Fédération FO de la métallurgie autour du secrétaire fédéral Frédéric Souillot le 6 février.

Ensemble, ils ont passé en revue les différents dossiers qui constituent leur

actualité syndicale. Au premier rang d'entre eux, le développement syndical. Bien implantée au sein du groupe (notre organisation représente près de 24 % des voix), FO Métaux entend y renforcer son poids. Un point a donc été effectué sur la démarche de développement mise au point par la

Fédération, et que les sites de Pamiers et des Ancizes ont déjà largement enclenché. Les discussions ont ensuite porté sur les négociations annuelles obligatoires en cours, ainsi que sur la pénibilité au travail et sur le dialogue social. Les sidérurgistes sont tombés d'accord pour donner la primauté aux augmentations générales, que notre organisation juge primordiale dans un contexte d'austérité économique rendant prioritaire le maintien du moral des salariés par la progression de leur pouvoir d'achat. Une revendication d'autant plus justifiée que le groupe Eramet jouit d'une bonne santé financière et de carnets de commandes bien remplis.

Enfin, la réunion a été l'occasion de désigner un nouveau coordinateur FO pour le groupe Eramet. Dorénavant, c'est Christian Grange, jusqu'alors délégué syndical central pour Les Ancizes, qui assurera ces fonctions.

---

## GESIM : les raisons de rester revendicatifs

**A**lors que les négociations annuelles sur les salaires sont sur le point de s'ouvrir dans la sidérurgie, les organisations membres du GESIM, au sein duquel la Fédération FO de la métallurgie est une des voix qui comptent, se sont réunies le 5 février pour s'accorder sur les revendications qu'elles vont défendre et les éventuelles modifications de la convention collective à prévoir.

Pour le dossier principal, celui des barèmes annuels garantis, FO revendique une augmentation de 3%, que le coefficient 140 soit supérieur au minimum de 4 % par rapport au SMIC, et l'alignement du coefficient 395 sur le coefficient 100 des ingénieurs et cadres. Sur la prime d'ancienneté, notre organisation demande un nouveau palier à 16% pour 17 ans d'ancienneté et demande l'ouverture d'un groupe de

travail pour une réflexion sur tous les paliers. Parmi les autres revendications : une augmentation de la valeur du point de 3%, passer la prime de vacances à 900 euros, l'indemnité de panier à 14 euros, ainsi qu'une revalorisation de 5% de la grille d'éloignement et son adaptation pour qu'elle soit linéaire.

Des demandes qui peuvent étonner au vu du contexte économique, mais seulement pour qui ne regarde pas au-delà des apparences. « Le secteur de la sidérurgie se porte bien mieux que ne le laisse penser la lecture de la presse, explique le secrétaire fédéral Frédéric Souillot. Certes les plans sociaux et les fermetures se multiplient, mais pourtant toutes les entreprises distribuent des dividendes –parfois très confortables ! – à leurs actionnaires. Il est normal de demander à ce que les salariés aient leur part. » En effet, à y regarder de plus près, ce n'est que

depuis quelques mois que le marché de l'acier marque le pas. Et ce n'est que très récemment qu'il a fallu commencer d'importer de l'acier de Russie (transformé sur les sites français !) pour un volume de 4 millions de tonnes. Pour mémoire, le site de Florange produisait 2 millions de tonnes par an. Nul besoin d'être un génie des mathématiques pour poser cette question : où sont les fameuses surcapacités de production qui servent de justification à une tentative d'éradication du secteur ? A chaque jour qui passe, les salariés de la sidérurgie, épaulés par notre organisation, réalisent un peu plus que face à un acteur qui tente de modifier les règles du jeu pour son seul profit, seules la revendication et l'action syndicale offrent des solutions. A travers le GESIM, ils savent qu'ils peuvent compter sur FO !

## Cadres : une première coordination

*Le 29 janvier s'est tenue à la Fédération FO de la métallurgie la première coordination des cadres de la sidérurgie. Une réunion qui s'inscrit dans la démarche de notre organisation visant à déterminer les moyens de mieux toucher cette population. Autrement dit, c'est une confirmation des engagements pris au Congrès de Montpellier en juin dernier.*



*Se développer en direction des cadres : une priorité pour notre organisation.*

**P**our notre organisation, le développement syndical constitue une priorité, mais ce travail ne saurait se faire efficacement sans une véritable anticipation des mutations de l'industrie en France, dont l'une des principales caractéristiques réside dans l'augmentation des effectifs des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> collèges au détriment du 1<sup>er</sup>. Dans ce contexte, s'adresser aux cadres et les convaincre de la nécessité de militer est incontournable. Voilà pourquoi, autour de la secrétaire fédérale en charge des cadres Brigitte Capelle et du secrétaire fédéral en charge de la sidérurgie Frédéric Souillot, près de 30 cadres de la sidérurgie issus de toutes les entreprises du secteur (Industeel, GTS, ArcelorMittal, Ugitech, Saint-Gobain...) se sont réunis en coordination.

Premier constat : la proportion de cadres FO est loin d'être négligeable, mais la marge de progression reste conséquente. « Notre discours passe bien auprès des cadres pour peu que l'on sache leur parler directement des problématiques qui leur sont spécifiques, explique Frédéric Souillot. Ils connaissent par exemple eux aussi la flexibilité mais ne

bénéficient pas des mêmes protections que les autres salariés sur ce plan. » Pour le reste, leurs préoccupations sont similaires à celles de tous les salariés : pouvoir d'achat, conditions de travail, pérennisation de leur emploi, progression de carrière... Pour ces salariés comme les autres, ce dernier point constitue d'ailleurs une préoccupation importante qu'ils résument en une interrogation : militer syndicalement peut-il être un frein à leur carrière ? « Non, répond Frédéric Souillot. Se préoccuper de l'intérêt collectif même lorsqu'on est à un poste très individualisé ne peut et ne doit pas être un handicap dans une carrière. Néanmoins, il faut être solide pour mener les deux de front car la liberté et l'indépendance syndicale sont des notions qui doivent être défendues au quotidien. » Brigitte Capelle ajoute : « Il faut dépasser cette peur individuelle, et c'est en s'inscrivant dans une démarche collective qu'on peut justement sortir de l'isolement et être plus fort pour soi et pour les autres. »

Suite à cette réunion, l'objectif est de mettre au point des outils, des moyens,

voire des réseaux, pour se développer chez les cadres de toutes les entreprises de la sidérurgie. Des communications spécifiques à destination des cadres existent déjà au sein de notre organisation et de la Confédération mais il faut les muscler, les amplifier et les enrichir, notamment par les retours d'expérience comme celui exposé par les cadres de GTS. Des brochures et des supports visuels sont d'ores et déjà en cours d'élaboration. En plus, des actions spécifiques seront menées selon les échéances électorales de chaque site. Car, quels que soient les outils, rien ne remplacera le travail de terrain pour se développer. Plusieurs participants à cette première coordination des cadres de la sidérurgie vont d'ailleurs travailler en lien étroit avec le groupe cadres FO Métaux. « Cette réunion nous encourage à poursuivre dans cette voie, conclut Frédéric Souillot. La coordination a vocation à s'inscrire dans la durée et une autre réunion sera programmée afin de permettre le suivi des actions engagées et de se fixer de nouveaux objectifs. »

## USM de la Marne : prêts à la mobilisation générale



*L'USM de la Marne, toujours aussi dynamique.*

Les métallos de la Marne se sont réunis en nombre le 12 février pour l'assemblée générale de leur USM à Châlons-en-Champagne autour de leur secrétaire Patrick Chauffert et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot et du secrétaire de l'UD 51 Alain Kimmel.

Sans être catastrophique, la situation dans le département reste préoccupante. Les échanges ont fait apparaître que dans toutes

les entreprises, les salariés font face à un chantage à l'emploi qui ne dit pas son nom, et celles qui ne sont pas trop touchées par la crise préfèrent faire profil bas dans un contexte de course effrénée à la compétitivité. Conséquence de ce climat : les accords de salaires sont rares et à minima, et la tendance est à l'individualisation des salaires au détriment des augmentations générales, conditionnées en plus à une augmentation de la durée du temps de travail. La

crise a toujours bon dos mais face à cette situation, notre organisation continue de rester revendicative. Le secrétaire fédéral Frédéric Souillot a profité de l'assemblée générale pour faire un point sur la situation de la métallurgie au niveau national ainsi que sur les négociations à venir. Revenant sur l'accord sécurisation de l'emploi que notre organisation a refusé de signer, il a rappelé à tous les participants, en chœur avec le secrétaire de l'UD 51 Alain Kimmel, à se mobiliser le 5 mars pour combattre ce texte, un des plus défavorables aux salariés depuis de nombreuses années. Le secrétaire de l'USM Patrick Chauffert a, pour sa part, fait une analyse poussée de l'accord compétitivité emploi (ANI) et de ses conséquences négatives pour les salariés et l'industrie. Enfin, les participants ont évoqué la question du financement de leur USM. En effet, le dynamisme de la structure, qui se traduit par une plus forte participation à ses activités de la part des militants, engendre un plus grand nombre de déplacements avec pour conséquence un poids non négligeable sur sa trésorerie... Ce qui n'a pas empêché les métallos de voter à l'unanimité le rapport d'activité et le rapport de trésorerie.

## Chez Soitec, FO ne se laisse pas abattre



*Pierre Pernot et Jean-Claude Mailly.*

Spécialiste de la transformation du silicium pour l'industrie micro-électronique, Soitec est une société de qui s'est diversifiée dans le solaire et investit fortement dans la R&D. Il serait facile de penser que, dans ce secteur dynamique, l'entreprise a le vent en poupe et que ses 1 000 salariés récoltent le fruit de leurs efforts. Ce n'est malheureusement pas le cas.

Après un premier plan de sauvegarde de l'emploi il y a 3 ans, ils en affrontent un deuxième aujourd'hui, que la direction justifie par le contexte de crise. Pour FO, rien ne justifie ces PSE, par ailleurs tous deux transformés en plan de départs volontaires : « Les salariés sont une variable d'ajustement, tempête le délégué syndical FO Pierre Pernot. Les commandes sont là et avec une meilleure organisation, nous aurions pu éviter cette situation. »

Chez Soitec, rattachée au secteur du secrétaire fédéral Eric Keller, depuis plusieurs années, FO agit réellement et efficacement pour défendre les salariés. C'est en effet à notre organisation qu'ils doivent la mise en place de l'intéressement, l'augmentation du budget du CE ainsi que la signature de nombreux accords. Rien d'étonnant à ce que FO ait enregistré des scores proches des 50 % aux élections professionnelles pendant de nombreuses années. Cet activisme et ce succès n'ont cependant pas été du goût de la direction, puisqu'elle a réservé un traitement par-

ticulier au leader FO, devenu le seul salarié de l'entreprise à n'avoir ni augmentation ni prime pendant près de 4 ans. Mais il en faut plus pour abattre un métallos !

Au bout de deux années de procédure, il obtient la condamnation de son employeur aux Prud'hommes. Pendant ce temps, face à l'acharnement de la direction, FO est redescendu à 16 % dans l'entreprise. Néanmoins, la perspective des prochaines élections professionnelles, initialement prévues pour avril mais qui devraient être reportées à mai, est attendue avec impatience. « Les salariés qui se sont tournés vers les autres organisations syndicales ont largement eu le temps de voir que ces dernières étaient très loin de les défendre avec courage, lucidité, opiniâtreté et efficacité, explique Pierre. Nous comptons bien rappeler à tous ces déçus que FO est le seul syndicat qui ne fait pas semblant et qui agit vraiment dans l'intérêt de tous les salariés, sans ségrégation ni fausse promesse. Et repasser la barre des 30 %. C'est essentiel pour eux autant que pour l'entreprise. »

## Eurocopter La Courneuve : 30 ans de présidence FO du CE



*Une fête qui se voulait aussi un passage de relais.*

Les militants FO d'Eurocopter se sont retrouvés le 31 janvier au soir autour de leur secrétaire de section syndicale Manuel Martinez et de leur secrétaire de CE Didier Ulrich -mémoires vivantes FO de l'entreprise-, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Philippe Fraysse, du délégué syndical central FO Eurocopter Patrice Petetin et du secrétaire adjoint du syndicat des métallurgistes de la Région Parisienne Denis

Bieber pour fêter ensemble les 30 ans de présidence FO au Comité d'Etablissement d'Eurocopter et de l'entente FO/CFE-CGC. Nombre de délégués CE et DP étaient présents, de même que les anciens secrétaires.

La nouvelle génération FO était également de la partie, cette fête faisant aussi figure de symbole du passage de relais entre anciens et jeune génération. « Il est important que ceux qui vont prendre la relève connaissent notre histoire et ceux qui l'ont écrit, confie Manuel Martinez. Ils ont pu

mesurer la valeur de cet héritage et la nécessité de le faire vivre. » La perspective du déménagement vers Le Bourget, où FO compte tout mettre en œuvre pour son développement et celui de l'entreprise était aussi dans toutes les têtes. Après un film rétrospectif sur les actions culturelles, sociales et sportives du CE, les interventions, dont celle de Frédéric Homez, se sont succédé pour rappeler à tous combien le syndicalisme FO avait apporté à l'entreprise à tous les niveaux et combien le travail réalisé par le Comité d'Entreprise a joué et joue un rôle important pour notre établissement et ses salariés.



## Coordination Faurecia : l'inquiétude grandit



*Les équipementiers et l'automobile serrent les rangs.*

Les délégués syndicaux de l'équipementier automobile Faurecia se sont retrouvés pour leur coordination les 6 et 7 février au siège de la Fédération FO de la métallurgie à Paris autour de leur coordinateur Eric Ancery, également délégué syndical central FO de FSA.

La réunion a bien sûr été l'occasion de faire le point sur la situation des différents sites. Laquelle s'avère chaque jour plus préoccupante. Beaucoup font face à des baisses d'effectifs consécutifs à la baisse de l'activité et tous ou presque ont recours à des mesures de chômage

partiel. Face à une situation dont les salariés sont les seuls à subir les conséquences, ils se sont donc accordés sur plusieurs revendications dans la perspective des prochaines négociations. Ils demandent notamment une augmentation Générale de 4 % au 1er janvier 2013 en une fois avec un talon de 40 euros ; une harmonisation et une revalorisation de la prime de vacance à 1 400 euros chez Faurecia (FSE, FBA, FI, FSA) ; le maintien des mesures spécifiques de 1 % de la masse salariale de la division ; une indemnisation du chômage partiel à 100 % et une compensation de 20 euros par jour chôme en 2012 ; une journée de congé supplémentaire pour les plus de 50 ans. Eric est revenu sur l'importance d'ancrer FO sur les sites mais aussi de s'implanter là où nous ne nous sommes pas présents, notamment les grands sites R&D tel que Magny et Brière, qui représentent à eux seuls une large part des effectifs de FSA. Il a appelé l'ensemble des

participants à mobiliser leurs équipes en rappelant les dates des prochaines élections.

La secrétaire fédérale chargée du secteur des équipementiers Nathalie Capart est intervenue afin de rappeler à tous pourquoi FO n'a pas signé l'accord sur la sécurisation de l'emploi. Après un point sur la nouvelle Mutuelle FSA / JAT animé par le délégué fédéral Guy Maguet, c'est le secrétaire fédéral en charge de l'automobile Jean-Yves Sabot qui a pris la parole pour broser le tableau de la situation sociale chez Peugeot et Renault. Un accord de compétitivité est en cours de négociation chez ce dernier, les négociations étant assez « raides » et notre organisation très critique sur l'ensemble du dossier. Concernant PSA, il a expliqué que les productions d'Aulnay seront transférées vers Poissy, ce qui aura peu d'impact chez Faurecia, mais que la mutualisation des achats General Motors et PSA engendre une réelle inquiétude sur l'impact en France.

## Aider les jeunes à passer de l'école à l'entreprise

*Alors que le vieillissement des populations européennes s'accroît, le dossier de l'emploi des jeunes est plus que jamais prioritaire. C'est tout le sens de l'initiative lancée par le syndicat bulgare Metalicy et à laquelle s'est jointe notre organisation. Explications.*



*Barbara Dautin et Marie-Josée Millan avec le secrétaire général de Metalicy.*

**D**epuis 2007, notre organisation s'est associée à quatre projets de long terme initiés par le syndicat bulgare Metalicy et financés par l'Union Européenne, en coopération avec notamment des organisations syndicales roumaines, turques, macédoniennes, grecques, allemandes, anglaises, italiennes, polonaises, espagnoles et portugaises. C'est donc sans hésitation qu'elle a répondu positivement à l'invitation de Metalicy, à l'été 2011, pour travailler sur un nouveau projet : « Youthizing Europe for better future » (rajeunissement de l'Europe pour un avenir meilleur), dont la première réunion s'est déroulée le 31 janvier à Sofia, en Bulgarie. La secrétaire fédérale Marie-Josée Millan et la déléguée fédérale en charge des jeunes Barbara Dautin y représentaient la Fédération FO de la métallurgie.

A l'origine du projet, un constat : les jeunes sont l'une des ressources les plus importantes de l'Europe, mais ils sont aujourd'hui l'un de ses groupes les plus vulnérables. Alors que la crise continue de sévir, près de 25% de cette population vit sous le seuil de pauvreté et plus d'un tiers d'entre eux, âgés de 18 à 24 ans, ne font pas d'études ni ne travaillent. La problématique du passage de la sphère étudiante au monde de l'entreprise est ici particulièrement aiguë et les organisations syndicales ont un rôle à jouer pour aider à mettre en place des moyens efficaces pour les aider à réaliser cette transition essentielle. La démarche du projet repose sur l'échanges d'idées, le partage d'expérience et de bonnes pratiques ainsi que la mise en place de solutions innovantes pour aider ces jeunes à acquérir la confiance en soi et la motivation suffisante pour réus-

sir. Dans cette optique, Marie-Josée et Barbara ont réalisé une présentation de notre organisation et de ses activités sur ce dossier, ainsi que de la situation prévalant en France, notamment via les dernières évolutions législatives que sont les emplois d'avenir et le contrat de génération, un dispositif mis au point avec le concours des partenaires sociaux.

### **Une problématique européenne**

Si chaque pays a ses problématiques propres dans ce domaine (la France peinant à intéresser les jeunes aux domaines industriels et -c'est encore plus marqué en Bulgarie- voyant ses jeunes diplômés quitter trop souvent le pays), le vieillissement de la population active sur l'ensemble du continent européen impose de trouver des solutions globales. Les participants se sont donc accordés pour donner la priorité à la réflexion autour de cette question : comment attirer davantage les jeunes vers le secteur industriel, dont le dynamisme conditionne la santé économique de tous les pays. Un questionnaire devrait être mis au point puis distribué aux jeunes d'Europe. Dans le même temps, les participants à ce projet devraient se retrouver à Bucarest, Varsovie, Londres puis enfin Paris pour des réunions de deux jours à chaque fois. Le dialogue entre jeunes, organisations syndicales et professionnelles, pouvoirs publics et universités sera au centre de la démarche. Des visites des hauts lieux de l'éducation et d'entreprises figureront aussi au programme. FO Métaux reviendra au fil des réunions sur ce dossier capital pour l'avenir de l'industrie.

# La disparition du comité d'entreprise

*Un comité d'entreprise doit être mis en place dans les entreprises d'au moins 50 salariés dès lors que cet effectif a été atteint pendant 12 mois, consécutifs ou non, durant la période de trois ans qui précède l'élection (article L 2322-2 du code du travail). Mais que se passe-t-il en cas de baisse de l'effectif de l'entreprise ? Et si la structure de l'entreprise est modifiée ? Et les biens du comité, que deviennent-ils ? Faisons le point sur les différents cas de disparition du comité d'entreprise et leurs conséquences.*

## Premier cas : la baisse d'effectif :

Que se passe-t-il en cas de baisse de l'effectif (durant les mandats ou à l'expiration des mandats) ?

En cas de baisse d'effectif, le comité n'est pas pour autant supprimé automatiquement. La suppression du comité est subordonnée à un accord conclu entre l'employeur et les organisations syndicales représentatives (L 2322-7 du code du travail). Deux situations peuvent donc être envisagées :

- un accord est signé entre l'employeur et l'unanimité des organisations syndicales représentatives dans l'entreprise ; sachant que l'employeur a l'obligation, comme toujours, d'ouvrir la négociation mais non de parvenir à un accord,
- aucun accord n'est conclu, il faudra faire appel à l'autorité administrative (la DIRECCTE) qui aura pouvoir pour autoriser la suppression du CE en cas de réduction importante et durable de l'effectif ramenant l'effectif au-dessous des 50 salariés.

Un recours hiérarchique contre la décision de la DIRECCTE est possible.

Qu'entend-t-on par réduction importante et durable de l'effectif ?

Le code du travail ne donne aucune définition précise. Il faut se tourner vers l'administration qui a précisé qu'une diminution de 10% de l'effectif (donc < 45 salariés) constitue une baisse importante de l'effectif. Pour qu'un comité d'entreprise soit mis en place il faut que l'effectif de 50 salariés soit atteint durant 12 mois, consécutifs ou non, sur une période de trois ans. Ainsi, il faut que la baisse des effectifs soit observée pendant au moins 24 mois sur les trois années de références. (circulaire DRT n°13, 25 octobre 1983). Attention ! L'administration dispose tout de même d'un pouvoir d'appréciation qui lui permet, par exemple, de pouvoir refuser la suppression du comité pour un motif d'intérêt général, en fonction des circonstances (CE, 24 juillet 1981, n°17737).

Si aucun accord n'est conclu et que l'administration ne prononce pas la suppression du comité, que se passe-t-il ?

Les mandats des membres du comité perdurent. Quand les mandats arrivent à terme, on doit procéder au renouvellement des membres du comité sans tenir compte de la baisse de l'effectif.

Quand le comité est supprimé, que se passe-t-il ?

Si l'entreprise perdure et qu'il existe des délégués du personnel, c'est à eux que reviendra la tâche d'accomplir la plupart des anciennes prérogatives du comité, s'il en est fait mention dans le code du travail : « le comité d'entreprise ou, à défaut, les délégués du personnel... ». Par exemple, en matière de travail de nuit, l'article L 3122-29 dispose «...A défaut d'accord et lorsque les caractéristiques particulières de l'activité de l'entreprise le justifient, cette substitution peut être autorisée par l'inspecteur du travail après consultation des délégués syndicaux et avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel s'il en existe ». Dans un tel cas, les délégués du personnel peuvent-ils récupérer le budget autrefois alloué au comité ? Rien n'est dit là-dessus, à vous de le prévoir dans l'accord actant la disparition du comité d'entreprise !

## Deuxième cas : modification de la structure de l'entreprise :

En cas de modification de la structure de l'entreprise, quelles conséquences cela peut-il avoir sur le comité d'entreprise ?

Le comité d'entreprise, comme l'entreprise, sera impacté par un projet de fusion, cession, etc. Le code du travail dispose que dans un tel cas, les mandats subsistent quand l'entreprise conserve son autonomie juridique, autrement dit que l'entité transférée demeure une entité économique autonome qui conserve son identité et dont l'activité est poursuivie ou reprise. Par exemple un comité d'entreprise qui devient un comité d'établissement. Le comité reste donc tel qu'il était. En revanche, si l'entreprise perd son autonomie juridique, le comité d'entreprise est supprimé. Les mandats cessent immédiatement à moins qu'un accord entre l'employeur et les organisations syndicales soit conclu (même conditions de validité que le protocole d'accord pré-

lectoral), prévoyant que les mandats se poursuivent jusqu'à leur terme (article L 2322-5 du code du travail).

Si le comité est supprimé, que deviennent ses biens ?

Tout dépend de la situation de l'entreprise aussi.

- Quand la société ferme : le comité va devoir organiser la dévolution de ses biens. Il va devoir régulariser ses comptes (en demandant le reliquat de ses budgets à l'employeur si besoin), et décider, dans une réunion plénière à la majorité des membres présents, ce qu'il va advenir des biens qui lui appartiennent (sous contrôle de la DIRECCTE). Chaque contrat, bien... devra être résilié, modifié ou transmis. Mais à qui ? A un autre comité d'entreprise ou un comité inter-entreprises où la majorité du personnel a été mutée ou à une institution sociale d'intérêt général. En aucun cas la dévolution des biens ne peut profiter aux membres du comité, aux salariés ou à l'employeur.

- Quand seul le comité ferme, pas la société : selon la jurisprudence, les biens du comité doivent aller où vont les salariés, autrement dit au comité d'entreprise ou d'établissement de l'entité qui a accueilli le plus de salariés. Si le personnel est réparti entre plusieurs établissements, les biens du comité doivent être répartis entre les différents comités d'établissement. Dans un tel cas, la dévolution des biens à un institut d'intérêt général n'est pas possible (Cass. soc. 23 janvier 1996, n°93-16.799).

Attention, en cas de simple fermeture d'un établissement distinct, les biens du comité d'établissement doivent être affectés aux comités d'entreprise ou d'établissement du groupe où les salariés ont été transférés (Cass. soc. 10 juin 1998, n°96.20-112).

**NB :** La disparition du comité acte la fin du mandat des élus du personnel, ouvrant la période de protection dont ils bénéficient pendant un certain temps.

# Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

## Le mot du mois

### Parité, paritarisme

La parité est partout dans l'actualité. L'on reparle de la fameuse « guerre des monnaies » en s'interrogeant sur leur parité, c'est-à-dire le point d'égalité naturel entre elles. Pendant ce temps, la parité hommes-femmes continue de progresser : dans les salaires (plus ou moins...), la vie politique, et même désormais les conseils d'administration des grandes entreprises.

Les militants de FO connaissent bien ce mot et son dérivé le paritarisme, qui constitue l'un des fondements de leur action : l'idée que certains organismes sociaux de prévoyance et de retraite doivent être gérés paritairement, c'est-à-dire par un nombre égal d'administrateurs issus des rangs patronaux et salariés. C'est le complément naturel du réformisme.

Dans tous les cas, donc, on retrouve la notion d'égalité, comme aussi dans le mot pair. Un nombre pair est composé de deux entiers égaux, ce que ne saurait être un nombre impair. Et une paire renvoie à la même idée, certes davantage de symétrie que d'égalité, mais l'une et l'autre vont souvent de pair (ensemble, sur un même rang). À l'inverse, hors pair ou hors de pair signifie que personne ne peut l'égaliser, même si le terme comporte souvent une plaisante exagération. Dans plus d'un syndicat FO, par exemple, milite un négociateur hors pair. Mais, flatté du compliment, il dira qu'il est sensible au jugement de ses pairs, c'est-à-dire de ses égaux dans le syndicat.

Le mot pair renvoie à l'époque médiévale, où il désignait l'ensemble des vassaux dépendant d'un même suzerain. Dans les constitutions de 1814 et 1830 existait encore une Chambre des Pairs, nommés par le roi. Quant à la jeune fille au pair, son logement et sa nourriture sont réputés égaux, en l'absence de toute rémunération, les services qu'elle rend à la famille d'accueil.

### Mots croisés n° 517

#### Horizontalement

A. Endroit élevé où l'on cherchait une meilleure inspiration. B. Relative à la base d'un tronc, mais sans racine. C. Possessif. Article. Garçon vulgaire. D. Ils ne constituent jamais l'essentiel, mais parfois le meilleur. En Birmanie. E. Note. Il vous tient la jambe, et même les deux. F. Peut être en tête, ou derrière. Conjonction. Note. G. Ils ont leur métier dans la peau. H. Paresseux. À posséder pour être illustre. I. Colère. En ordre. Négation. J. Ne sont pas forcément d'un commerce agréable.

#### Verticalement

1. Réputé pour sa bonté. 2. Distribue les lettres, toujours dans le même ordre. 3. En Inde. Préposition. Legs amputé. 4. Acteurs d'un fameux croisement annuel. 5. En Tasmanie. Vieille langue. 6. Leur blancheur est plus qu'un symbole d'innocence. Se dit d'un complot. 7. En rang. Fera comme un charretier. 8. Vers grec ou latin. Un peu de son. 9. Docteurs de la loi musulmane. Forme d'avoir. 10. Donnent leur utilité aux pièces.

Solution du n° 516

C	R	I	S	P	A	T	I	O	N
L	A	B	O	R	I	E	U	S	E
A	D	D	A	L	L	C			
R	I	P	A	I	L	L	E	U	R
I	O		R	E	A		N	O	
N	A	R	C	I	S	S	E	L	
E	C	O	P	E	S	I	L	O	
T	T	E	A	O	E	G			
T	I	F	O	N	S	N	I		
E	F	F	I	C	A	C	I	T	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C			■				■			
D										
E			■		■	■				
F								■		
G									■	
H			■		■					
I				■				■		
J										

## Sudoku

					4	9	6	
2			5					
6		9			3			2
			9			2		
	2	4				6	1	
		8			6			
9			3			7		5
					2			3
	1	5	8					

Solution du n° 516

4	8	6	7	2	5	3	9	1
3	7	5	1	9	8	2	4	6
1	9	2	6	3	4	7	5	8
2	1	9	5	6	3	4	8	7
6	5	4	2	8	7	1	3	9
8	3	7	4	1	9	6	2	5
9	4	8	3	7	1	5	6	2
7	2	3	9	5	6	8	1	4
5	6	1	8	4	2	9	7	3

# UNE FORCE DÉDIÉE

## AUX BRANCHES PROFESSIONNELLES ET AUX GRANDES ENTREPRISES



• PRÉVOYANCE • AUTONOMIE • SANTÉ • RETRAITE

### NOS ATOUTS

#### ● PROXIMITÉ

\* Près de 700 agences locales et plus de 1 500 conseillers mutualistes

#### ● SOINS DE QUALITÉ ET PRÉVENTION

\* Plus de 2 500 structures de soins et d'accompagnement mutualistes  
\* Nombreuses actions de prévention

#### ● NOS VALEURS

\* Non lucrativité  
\* Solidarité  
\* Action sociale

#### ● ACCOMPAGNEMENT

\* Aide et conseil pour la construction et la rédaction d'accords collectifs auprès des négociateurs  
\* Formations à la protection sociale

### MUTEX ET SES MUTUELLES PARTENAIRES

sont à vos côtés pour vous constituer une protection sociale complémentaire collective efficace et solidaire.

**N'hésitez pas à nous contacter**

[collectif@mutex.fr](mailto:collectif@mutex.fr) • [www.mutex.fr](http://www.mutex.fr)

Mutex, l'alliance mutualiste à vos côtés

adhérentes à



# ASSURER 60 BRANCHES DE MÉTIERS, C'EST UN MÉTIER

AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, pionnier et leader des accords de branche en santé et prévoyance.

AG2R LA MONDIALE dispose d'une véritable capacité à prendre en compte des problématiques professionnelles diverses et évolutives dans tous les secteurs d'activité : industrie, service ou commerce. Chaque assuré bénéficie des mêmes niveaux de garanties et de services, qu'il travaille dans une petite ou une grande entreprise. Pour plus d'informations, contactez Joël BIENASSIS Direction des Accords Collectifs.

Tél. : 01 76 60 85 12 - [dac-interpro@ag2rlamondiale.fr](mailto:dac-interpro@ag2rlamondiale.fr)



**AG2R LA MONDIALE** le contraire de seul au monde

PRÉVOYANCE  
SANTÉ  
ÉPARGNE  
RETRAITE  
ACTION SOCIALE